

L'homme médiocre aime les écrivains qui ne disent ni oui ni non sur aucune question, qui n'affirment rien, qui ménagent toutes les opinions contradictoires.

Hello

# LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

ABONNEMENT	
Un an	\$1.50
Six mois	.60
ETATS-UNIS	
Six mois	\$1.00
Un an	2.00

Journal Hebdomadaire VOL. XXIII, No 31

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, vendredi, 13 juillet, 1956

Bureau-chef à Victoriaville, P. Q. Mme J.-A. Brochu, Dir.-Prop.

## Occupons-nous de la Commission Scolaire

En ces temps où il est particulièrement question de l'éducation chez nous, Canadiens français; en ces temps où l'on disserte, en hauts lieux, sur les moyens d'améliorer nos méthodes d'enseignement, les contribuables des municipalités scolaires se préoccupent-ils suffisamment des délibérations des Commissaires d'écoles ?

A cette question posée, il faut bien répondre: "Non".

D'abord, établissons que tous les contribuables ont le droit, — j'ajoute, le devoir, — d'aller voter à l'élection de l'un ou de plusieurs commissaires d'écoles. Oui, tous les contribuables, ayant payé leurs taxes scolaires, ont ce droit. Quant au devoir qui leur incombe, en ces occasions, il est le même qu'aux élections municipales, provinciales ou fédérales. Il convient d'insister ici sur son importance primordiale. Ne s'agit-il pas, par ricochet, de la base de l'enseignement. Or, pour construire un édifice solide, ne doit-on pas, en premier lieu, s'occuper des fondements de cette construction ?

Ainsi, en est-il dans le domaine moral, dans celui de l'enseignement, de la formation à donner aux enfants.

Un grand homme a dit, un jour: "Canadiens français, occupons-nous de nos affaires. Mais, occupons-nous-en!"

Oui, trop souvent, hélas! on néglige de s'occuper de ses propres affaires, quitte à critiquer ensuite... C'est particulièrement le cas dans l'éducation scolaire.

Il faut bien admettre que les contribuables ne sont aucunement renseignés sur la date des élections des Commissaires d'écoles: si ce n'est par le moyen d'un simple avis affiché dans un édifice public. Cette méthode est complètement désuète. Il faudrait absolument y remédier. Toutes les autres élections sont annoncées au maximum, et pour l'élection des responsables de nos Commissions Scolaires, on reste coi. C'est vraiment une anomalie à corriger.

Dans presque toutes les municipalités scolaires, il y aura des élections, lundi, le seize juillet. Il est à souhaiter que tous les contribuables, ayant soldé leurs taxes, se rendent aux urnes pour accomplir un devoir de patriote.

En effet, il s'agit d'un devoir de patriotisme, car il engage la responsabilité des citoyens envers l'évolution intellectuelle de la race, et dans notre cas, des Canadiens français.

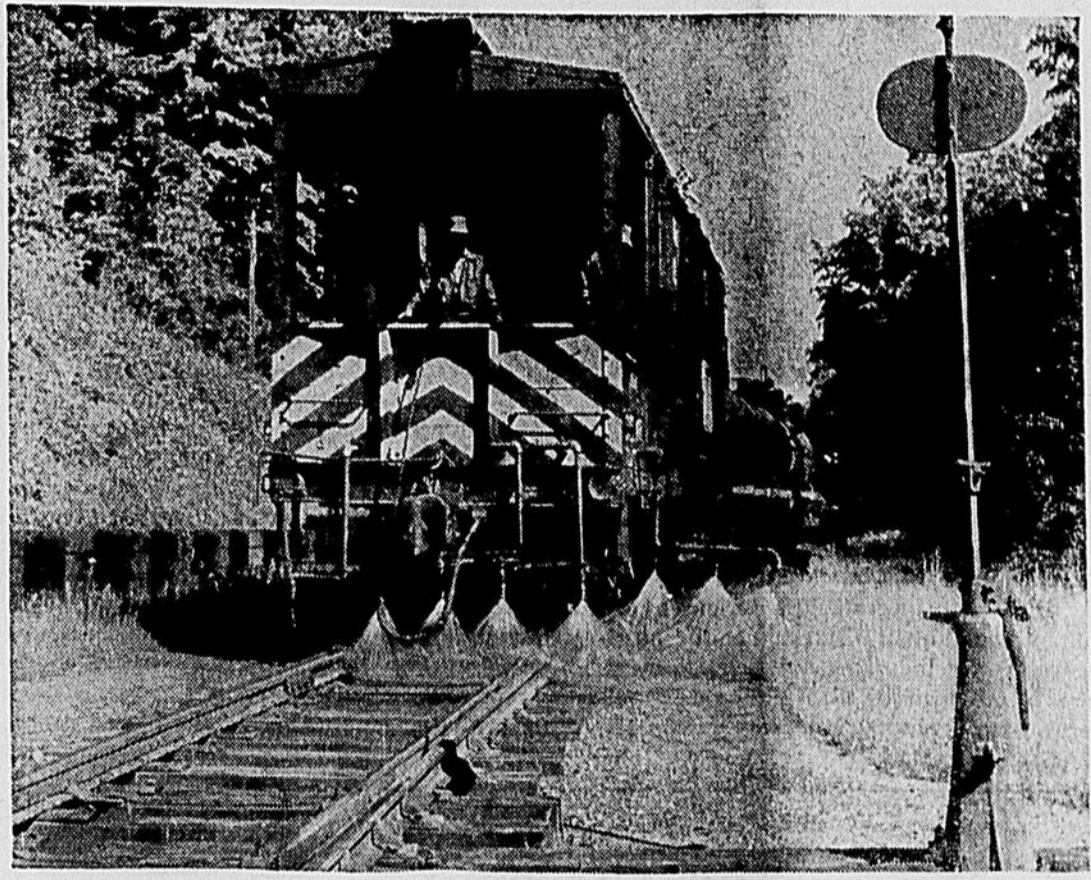
En l'occurrence, omettre d'aller voter, c'est négliger un devoir. Evidemment, il appartient aux journalistes de mentionner la déficience existante, et de faire un appel pour le changement d'un article de la loi qui en est resté à une méthode arriérée, voire périmée.

Les Commissaires ont des assemblées, auxquelles les contribuables peuvent assister, en y prenant une part active. Hélas! à ces assemblées, sont présents à peine trois ou quatre personnes.

Tous, et plus spécialement les parents, les éducateurs ne sont-ils pas intéressés à connaître les délibérations du conseil de la Commission Scolaire, voire à y participer, en faisant, à l'occasion, des suggestions opportunes. Du choc des idées jaillit la lumière.

Mais, comment assister à ces assemblées, me direz-vous, si nous n'en connaissons pas les heures et les dates? Evidemment. Vous avez raison. Et c'est encore là un manque de publicité à corriger. Et cela dans le meilleur intérêt de l'instruction élémentaire nécessaire à la jeunesse, notre société de demain.

Marthe LEMAIRE - DUGUAY



Une lutte sans merci aux herbes et broussailles vient d'être déclarée par les chemins de fer canadiens. Un train spécial de vaporisation de la Chipman Chemicals Limited, répand ici un herbicide chimique (Atlaclade) sur une voie ferrée du Canadien Pacifique. On détruit les broussailles qui bordent les voies à l'aide d'un autre produit chimique, un mélange de 2, 4-D et de 2, 4, 5-T, vaporisé de gicleurs à longue portée montée sur un wagon. De Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, 12,000 milles de voie ferrée seront desherbés cet été par 11 "convois Chipman". A cette fin, on fera usage de plus d'un million de gallons de solutions herbicides. La méthode de vaporisation remplace le fauchage, désuet et dispendieux.

## Elections chez les Chevaliers de Colomb, Conseil 1326 de Nicolet

Mardi, le 26 juin, à 8 h.30 du soir, en leur salle située sur la rue Fortier, le Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet a procédé à l'élection des officiers de l'Exécutif de ce Conseil pour la prochaine année.

M. Laurent Proulx et M. Rodrigue Camirand ont servi conjointement comme président et secrétaire de l'élection.

Le Grand Chevalier sortant de charge, M. Geo. Robin, fit part à ses confrères Chevaliers qu'il y a maintenant plus de six ans qu'il préside aux destinées du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet. Après un grand nombre d'années de services rendus à ce Conseil, il croit qu'il serait dans l'intérêt de ce Conseil qu'un nouveau Grand Chevalier prenne les destinées, car ses nombreuses occupations actuelles ne lui permettent plus de donner le temps nécessaire pour diriger comme il le faut les destinées du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet. Alors, sur la proposition du Grand Chevalier sortant de charge, M. le Dr J. A. Brossard, membre du quatrième degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, fut unanimement élu nouveau Grand Chevalier du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet.

M. Jean-Eudes Courchesne fut réélu Député Grand Chevalier; M. Rodrigue Camirand fut réélu secrétaire-archiviste; M. Joseph Duhaine fut réélu Trésorier; M. Harold Jutras fut élu cérémoniaire en remplacement du Dr Jean Lessard; M. Charles Desrosiers fut élu 1er Syndic; M. J. Roméo Dumoulin fut élu 2ème Syndic et M. Geo. Robin fut élu 3ème Syndic; M. le Dr Aubert Laperrière fut

réélu Médecin; Me Armand Proulx fut réélu Aviseur Légal; M. Jean Campeau fut élu Sentinelle extérieure; M. Engelbert Lefond fut élu Sentinelle intérieure.

Avant de laisser le siège présidentiel de l'élection, M. Laurent Proulx félicita le nouveau Grand Chevalier et lui assura toute la collaboration du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet. Il félicita aussi tous les Chevaliers du choix qu'ils venaient de faire en élisant Grand Chevalier M. le Dr J. Arthur Brossard.

Prenant le siège présidentiel, le nouveau Grand Chevalier, le Dr J. A. Brossard, remercia tous les Chevaliers de la confiance qu'ils venaient de lui témoigner en l'élisant leur Grand Chevalier. Tous peuvent être assurés de son plus grand dévouement à la cause des Chevaliers de Colomb. Pour arriver à un beau succès, il faut la collaboration de tous les Chevaliers. Si les membres de l'équipe n'obéissent pas aux ordres du capitaine, le vaisseau n'avance pas. "Je compte donc sur le dévouement de chacun des frères Chevaliers pour l'avancement et le succès des oeuvres du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet", dit en terminant, le nouveau Grand Chevalier, Dr J. A. Brossard. Il offrit aussi ses plus grandes félicitations à son prédécesseur, M. Georges Robin pour le beau dévouement dont il a toujours fait preuve pendant son long stage à la tête du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet.

Le nouveau Grand Chevalier reçut les félicitations de toute l'assistance et se dit heureux de payer une liqueur à chacun des membres de l'assistance.

## L'Assurance-Chômage ou le placement

Q.— Quelle autorité décide en dernier ressort si un emploi offert à un réclamant de prestations d'assurance-chômage est convenable ou non ?

R.— L'arbitre est l'autorité en dernier ressort. D'abord, il appartient au fonctionnaire de l'assurance de décider d'une réclamation. Le réclamant peut alors en appeler à un conseil arbitral et, dans certaines circonstances, peut même interjeter appel à l'arbitre. Celui-ci est un juge nommé sous l'emprise de la loi et chargé d'entendre ces appels et sa décision est sans appel.

Q.— Un homme embauche un menuisier en vue de certains travaux autour de la maison; comment s'y prend-il pour verser des contributions à son égard ?

R.— Si le menuisier travaille à son propre compte, son travail n'est pas assurable. Même s'il travaille comme employé du propriétaire de la maison son travail n'est pas assurable à moins qu'il n'y consacre plus de six jours dans toute période de 30 jours consécutifs. Si le travail l'occupe plus de six jours, le propriétaire, s'il n'est pas inscrit comme employeur, peut obtenir des timbres d'assurance-chômage en remettant au maître de poste une déclaration écrite donnant le numéro d'assurance de son employé. Il lui faut alors apposer des timbres dans le livret d'assurance de son employé chaque semaine où du travail a été exécuté y compris la semaine (ou les semaines) où tombent les six premiers jours de travail.



Le Lieutenant d'Aviation Pierre-A. Lahaye a été tout récemment nommé chapelain de la base du CARC à Aylmer, Ont.

Natif de St-Zéphirin de Courval, M. l'abbé Lahaye étudia au Séminaire de Nicolet (1932-38); au Scolastic des Pères du Très-Saint Sacrement (1938-44); et au Grand Séminaire de Québec (1944-46) où il obtint son B.T.H.

Ordonné prêtre le 5 août 1945, avant de s'enrôler dans le CARC, M. l'abbé Lahaye fut vicaire à St-Groire de Nicolet (1946-50) à Gentilly (1950-51) et à Victoriaville (SS.-Martyrs et Canadiens (1951-53). Après sa graduation à l'école d'officier, il remplit la charge de chapelain à la Base du CARC à Saskatoon, Sask. d'où il vient d'être transféré à la base d'Aylmer, Ont.

## Chronique municipale

Lors de la dernière séance du Conseil, la proposition de l'échevin Rock Son Honneur le maire J. U. Caron, de la ville de Nicolet fut unanimement autorisée à signer avec M. F.X. Gagné une option d'achat pour une ligne de terrain sur la rue Notre-Dame aux fins d'élargir cette rue en face de la partie sinistrée par l'incendie du 21 mars 1955, aux conditions suivantes: 10— prix minimum de \$0.90 le pied carré; 20— prix maximum, celui fixé par la Régie des Services Publics de la Province pour le terrain Leclerc sur la rue Panet; 30— remplacer l'entree d'eau; 40— refaire le trottoir.

M. l'ingénieur Emile Goulet a reçu instruction de préparer l'estimé du coût de l'ouverture et de la construction, avec service d'eau et d'égoûts, des rues Martin sur une longueur de 400 pieds, est de la voie ferrée du CNR; Ecole Normale, depuis la rue Lamarche à la rue St-Laurent; St-Joseph depuis la rue Ecole Normale jusqu'à la rue St-Joseph actuelle; enfin, sur la rue Napoléon.

M. H. N. Biron a avisé le Conseil qu'il fera cadastrer son terrain situé au-delà de la voie ferrée du CNR aussitôt que les bornes du futur prolongement de la rue Martin seront tirées sur une distance de 400 pieds.

## Les cours de moniteurs de l'O.T.J. à Nicolet sont commencés

L'inauguration des premiers cours pour moniteurs et monitrices de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Nicolet a eu lieu samedi après-midi au camp de Notre-Dame de la Joie, situé sur le bord du fleuve St-Laurent, près du Port St-François à Nicolet. Les moniteurs se sont inscrits au Petit Séminaire de Nicolet et les monitrices au couvent des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Plus de 46 personnes suivront ces cours qui sont les premiers donnés dans le diocèse de Nicolet.

Dimanche matin, Mgr Geo. Dubuc, P.A.N.G. a célébré la messe au camp aux intentions des moniteurs et monitrices. Il a aussi prononcé le sermon. Il a comparé le rôle des moniteurs et monitrices à celui de St-Jean-Baptiste se préparant à son rôle de précurseur. Il a insisté sur le développement des vertus propres au travail confié aux moniteurs et monitrices.

Le premier cours fut donné par M. Alain Rheault, secrétaire du Conseil Central des Oeuvres de Nicolet. Il a parlé des loisirs dans notre société. Les loisirs doivent être organisés de nos jours. On ne peut se passer de loisirs dans la vie moderne. Mais on ne peut confier l'organisation et la direction des loisirs qu'à des gens préparés. Ce sont les moniteurs et les monitrices. La qualité essentielle, les trois responsables de l'organisation des loisirs, à différents paliers. Les loisirs, dit M. A. Rheault, doivent tenir compte des quatre dimensions de l'homme; la valeur physique, la valeur intellectuelle, la valeur morale et la valeur religieuse.

Dimanche après-midi les moniteurs et monitrices ont eu l'honneur de recevoir la visite du Premier Pasteur du diocèse de Nicolet, Son Excellence Mgr Albertus Martin qui leur a donné de magnifiques conseils.

"Les parents vous confient des enfants pour les vacances. Que seront-ils à la fin des vacances? C'est vous qui avez la réponse, a déclaré son Excellence Mgr A. Martin, évêque de Nicolet, aux 46 moniteurs et monitrices réunis au camp Notre-Dame-de-la-Joie, à l'occasion des premiers cours donnés sous les auspices du Conseil central des Oeuvres du diocèse de Nicolet. Ces jeunes gens et jeunes filles auront la charge de diriger les terrains de jeux dans tout le diocèse de Nicolet.

Son Exc. Mgr Martin a donné un cours complet. Il a d'abord félicité le Conseil Central de son initiative. Il a demandé aux mo-

nitores et monitrices de ne pas considérer leur travail comme une tâche matérielle, mais comme une véritable apostolat. Il les a mis en garde contre les dangers que peuvent représenter des loisirs sans surveillance et a insisté sur le besoin de traiter avec délicatesse et prudence les enfants soumis à leurs soins. Il les a invités à développer sur le terrain de jeu toutes les qualités, physiques, morales, religieuses et intellectuelles, de l'enfant. L'Oeuvre des Terrains de Jeux continue durant les vacances la formation reçue au foyer et à l'école. Les parents ont confiance aux moniteurs et monitrices, ceux-ci et celles-ci les remplacent avec les mêmes responsabilités. Ils doivent donc se bien préparer à leur rôle.

Des cours de natation par des spécialistes, ont débuté dès le premier jour et se continueront jusqu'à la fin de ces cours, soit mardi le 27 juin courant, à raison de deux cours par jour.

Après le dîner, M. l'abbé J.P. Lemieux, aumônier de l'O.T.J. de Drummondville, a donné un cours sur l'administration générale d'un terrain de jeux, les relations entre les administrateurs et les moniteurs, sous-moniteurs, chefs d'équipe, etc.

M. l'abbé Pierre Demers, directeur de l'O.T.J. de Trois-Rivières, a présenté un travail sur l'organisation matérielle d'un terrain de jeux et il a exposé un modèle type de journée de jeux à l'O.T.J. Il a énuméré quelques-uns des jeux et loisirs qui retiennent tout l'éventail de milliers d'enfants au parc Pie XII de Trois-Rivières. Il a insisté sur le besoin de liberté des enfants dans le choix de leurs loisirs.

Dimanche soir, des chants de folklore dirigés par M. Noël Barbe de l'Ordre du Bon Temps, de Drummondville, se sont déroulés autour d'un feu de camp.

Dans la cours de la journée de dimanche plusieurs invités sont venus visiter le camp, parmi lesquels on a remarqué le Dr R. Veilleux, président de l'O.T.J. de Nicolet, son épouse Mme R. Veilleux, M. A. Breault, directeur de l'O.T.J. de Drummondville.

Lundi, le 25 juin, le camp a reçu la visite de plusieurs personnalités venues de Trois-Rivières et de Victoriaville qui ont participé à la poursuite des cours. Les derniers cours ont été donnés mardi, le 26 juin.

## Mlle Andrée Renaud se classe 1ère au grand concours de catéchisme du diocèse de Nicolet

Toute la population du diocèse de Nicolet se fait un devoir d'offrir ses plus grandes félicitations à Mlle Andrée Renaud, élève de 7e année, fille de M. et Mme Albert Renaud de St-Célestin qui s'est classée première au concours diocésain de catéchisme avec 95% de notes. Elle est une élève du pensionnat des RR.SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, de St-Célestin.

Il y a maintenant plus de 87 ans que ces religieuses travaillent à l'éducation dans cette paroisse.

Elles furent appelées dans St-Célestin par Mgr Calixte Marquis, P.A. qui fut le premier curé de cette paroisse, presque à la fondation de la paroisse. Ce fut sous la cure de M. l'abbé A. Lebrun, troisième curé, que le couvent actuel fut construit.

Les RR.SS. de l'Assomption de la Sainte Vierge dont la Maison Mère est à Nicolet méritent aussi des félicitations car ce n'est pas la première fois qu'une de leurs élèves remporte un tel succès dans des concours de ce genre.

## La fête du 26 juillet à Sainte-Anne de Beauré

Plusieurs messes pontificales marqueront les célébrations qui se dérouleront à Sainte-Anne de Beauré au cours de la Neuvaive solennelle du 17 au 26 juillet.

Mardi le 17, Son Excellence Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield, ouvrira solennellement la grande neuvaive par la célébration d'une pontificale à 9 heures a.m.

Dimanche le 22, Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, célébrera la pontificale de 10 heures a.m.

Mercredi le 25, veille de la fête, Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Primat du Canada, chantera les

Premières Vêpres à 3 heures de l'après-midi. Le soir, la procession aux flambeaux sera présidée par Son Excellence Mgr Omer Garant, auxiliaire de Québec, qui célébrera la messe du soir, à 9 heures 30.

JEUDI, JOUR DE LA FETE DE SAINTE ANNE, Son Excellence Mgr Maurice Roy chantera la pontificale de 10 heures a.m. La Bénédiction Solennelle des malades, à 3 heures p.m., sera présidée par Son Excellence Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec, qui présidera la procession aux flambeaux et qui dira aussi, à la Basilique, la messe de 9 h. 30 du soir.

## Organisation de la campagne de la canne Richelieu

Jeudi, le 28 juin, à 7 heures du soir, le Club Richelieu-Nicolet a tenu une importante assemblée au chalet du Club Nautique, Bas de la Rivière en vue d'organiser la campagne de la canne Richelieu. On sait que cette souscription pu-

## JEAN BELIVEAU ET EMILE GENEST A NICOLET

Toute la population de Nicolet et particulièrement les sportifs de cette ville se réjouissent avec raison de la prochaine visite du célèbre athlète canadien-français Jean Beliveau et du commentateur et artiste de la radio, Emile Genest (Napoléon Plouffe). Il est maintenant définitif que ces deux sportifs canadiens français assisteront au grand gala du 14

## CHRONIQUE MUNICIPALE

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, la situation de certains poteaux de la Shawinigan Water & Power Co. qui nuisent aux travaux de prolongement et d'élargissement de certaines rues ainsi qu'à la confection de trottoirs, sur la proposition de l'échevin Roek demande a été faite à la Shawinigan Water and Power Co. de déplacer son poteau sur la rue Brassard, coin de la rue Ecole Normale; de déplacer ses poteaux sur la rue Trudel, à l'est de la rue Ecole Normale, et les placer en dehors de la ligne du futur trottoir actuellement en confection; de déplacer ses poteaux sur la rue Notre-Dame, en face de la Caisse Populaire et en face du terrain sinistré par l'incendie du 21 mars 1955.

M. le greffier a été autorisé d'aviser M. Geo. Robin de déplacer sa bâtisse située sur la rue Ecole Normale en face de la rue Napoléon.

Le Conseil a pris connaissance d'une lettre du Ministère des Travaux Publics, signée par M. R. Martineau architecte régional, autorisant une extension de 3 mois à la permission déjà accordée pour l'installation d'une conduite temporaire d'eau sur leur terrain.

Une autre lettre signée par M. A. Morrissette, ingénieur principal de district, au ministère de la Voirie, avisant le Conseil qu'un égoût se déverse encore dans l'ébouillissement du 12 novembre 1955, a été lue. Considérant qu'un jour ou l'autre, une grande route sera construite à cet endroit, demande est faite au Conseil de déplacer l'égoût de la résidence de M. Eugène Bellemar, bedeau, qui se déverse dans le cratère de l'ébouillissement.

Sur la proposition de l'échevin Forcier et adoptée à l'unanimité le Conseil accepte le plan de subdivision de l'arpentier Armand St-Pierre en ce qui concerne les rues ou lots 374-1-4, 374-1-14 et 374-1-23, lesquels sont des rues d'une largeur de 66 pieds.



Le Concours de la Chanson Canadienne 1956 se poursuit au réseau Français de Radio-Canada, les mercredis soirs, à 8 heures, depuis le 6 juin dernier, et se terminera au mois de novembre prochain. On aperçoit, dans la photo, de gauche à droite, Roger de Vaudreuil, réalisateur de l'émission; Roland Desormeaux et Robert L'Herbier, interprètes des chansons auxquelles se joignent, chaque semaine, des artistes invités, et, monté sur le haut tabouret du chef d'orchestre, Michel Perrault, directeur de la musique. Rappelons que le jury (composé de deux Français et de trois Canadiens) choisira, au début de l'année prochaine, six chansons gagnantes qui seront enregistrées en France, aux Industries Musicales et Electriques, par des artistes canadiens et français réputés.

AUTORISE COMME ENVOI POSTAL

de seconde classe

MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA

## Comment apprendre à lire

(PAR ROBERT FAHERTY)

Les méthodes modernes d'enseignement de la lecture ont dépassé depuis longtemps le soporifique "b-a ba, b-o bo" de nos aïeux, de même qu'en musique, on préfère donner aux débutants quelques phrases de Beethoven plutôt que de les condamner aux gammes dès le premier jour. L'Unesco vient de faire paraître un important ouvrage qui montre à quel point on a évolué dans ce domaine.

Voici en effet trois cents ans que le grammairien morave Comenius dénonçait la méthode d'épellation comme "une torture pour l'esprit". Cependant, tout récemment, une polémique sur l'enseignement de la lecture dans les écoles du premier degré a déchiré l'opinion publique aux États-Unis, et nombre de parents se sont prononcés pour le retour à l'étude de l'alphabet et au système de l'épellation, même au détriment des méthodes "scientifiques".

D'une lecture aussi intéressante pour les maîtres que pour les parents, "L'enseignement de la lecture et de l'écriture", du professeur William S. Gray, de l'Université de Chicago, présente une série d'études sur les méthodes appliquées à l'enseignement de la lecture en Europe, en Amérique et en Extrême-Orient, tant à l'école que dans les campagnes d'éducation de base et d'alphabétisation des adultes.

L'auteur rappelle comment, pour avoir trouvé l'épellation aussi ennuyeuse pour les élèves que pour les maîtres, Comenius mit au point une méthode de lecture non plus basée sur les lettres mais sur les mots. Plus tard, d'autres spécialistes introduisirent la méthode du membre de phrase ou celle de la phrase tout entière, agrémentée d'illustrations et de symboles destinés à rendre l'enseignement à la fois plus facile et plus agréable.

William Gray montre dans son livre comment "au cours des années des changements encore plus importants se sont produits". En Europe, et plus particulièrement en Belgique et en Suisse, on a procédé récemment à des expériences très hardies. Cependant, aux États-Unis, comme nous le disions plus haut, l'abandon des méthodes classiques d'enseignement de la lecture a provoqué une puissante contre-réaction. Les directeurs de l'enseignement des grandes villes, les amateurs d'écoles privées, les maîtres, les parents, la presse spécialisée se sont posés nombre de questions sur l'efficacité des méthodes modernes. Ce courant a trouvé son expression dans un livre très populaire de Rudolph Flesch, intitulé "Why Johnny Can't Read?", autrement dit: Pourquoi Jeannot ne sait-il pas lire? L'auteur y constate que de nombreux Johnny sortent de l'école sans avoir acquis un vocabulaire suffisant, reconnaissant à peine les mots et ignorant presque tout de l'orthographe.

Le livre du Dr Gray dépasse de loin le problème posé par la méthode de lecture pratique dans un seul pays. Il s'agit d'une étude universelle des systèmes de lecture en vigueur dans le monde entier, de leurs origines, de leur développement et de leur utilisation dans l'enseignement de la lecture aux écoliers ou aux adultes.

Dixième d'une série de monographies que l'Unesco consacre à l'éducation de base, "L'enseignement de la lecture et de l'écriture" n'est pas une dissertation théorique, mais une étude souvent passionnante. On y trouve, d'ailleurs, à titre d'illustrations des méthodes d'enseignement, les images de lions et de crocodiles qui agrémentent un manuel de lecture arabe, ou, tirée d'un manuel mexicain, celle d'un cochon de lait hurlant dans les bras du péon qui l'emporte.

L'auteur procède aussi à une large évaluation des résultats obtenus grâce à la méthode la plus moderne, la méthode globale, qui étudie les processus d'assimilation des idées et des mots chez celui qui apprend à lire, et qui vise à exercer l'intelligence plutôt que la

## Félicitations à J. A. Forand



● M. J.-Albert Forand, président et gérant général de Forano Limitée de Plessisville, qui, pour les trois prochaines années, vient d'être nommé sénateur de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec. M. Forand est membre de nombreux organismes auxquels ils se dévouent sans cesse. Nos plus sincères félicitations.

Le Dr Gray étaye son histoire de l'enseignement de la lecture sur de très nombreux faits. Il montre par exemple, comment l'oeil humain perçoit les lettres par groupes et ne procède pas lettre par lettre, et le reproduit des études faites dans ce domaine au XIXe siècle pour le français et l'anglais et plus tard pour l'allemand. Ces travaux ont permis d'établir que le processus fondamental de la lecture sont essentiellement les mêmes pour l'allemand, le français, l'anglais, l'espagnol, le chinois et le japonais.

Particulièrement utile aux instituteurs, l'ouvrage comporte une étude approfondie des méthodes d'enseignement de la lecture et de l'écriture aux adultes, dans le cadre des grandes campagnes d'alphabétisation auxquelles l'Unesco s'attache depuis dix ans à donner la plus grande impulsion possible.

L'auteur n'offre aucune formule passe-partout permettant d'enseigner à lire à n'importe quel Johnny ou à ses parents illettrés. La capacité d'assimilation varie énormément selon les âges, et les méthodes comme l'intensité de l'enseignement doivent s'adapter aux besoins des élèves.

Les travaux d'expérimentation se poursuivent dans de nombreux pays, notamment dans le domaine des méthodes dites "électriques" qui combinent divers aspects des principaux systèmes connus. Réaliste et optimiste à la fois, l'auteur affirme en conclusion que les efforts réalisés à l'heure actuelle ne manquent pas de faciliter à des millions d'élèves, grands et petits, un apprentissage qui souvent est fort pénible. (UNESCO)

## Le drame de la liberté

Au Ve congrès international pour la paix et la civilisation chrétienne, divers diplomates représentant le Liban, l'Argentine, la Syrie, la Lybie, le Nicaragua et le Canada ont pris la parole tour à tour. Le ministre du Japon a évoqué l'exemple du prof. Paul Takashi Nagai, qui, pendant six ans, jusqu'à sa mort en 1951, dans un douloureux calvaire consécutif aux effets de la bombe atomique, mit au service de l'humanité toutes ses ressources spirituelles, intellectuelles et morales en rédigeant jour après jour les notes techniques et cliniques sur le progrès inexorable du mal qu'il subissait.

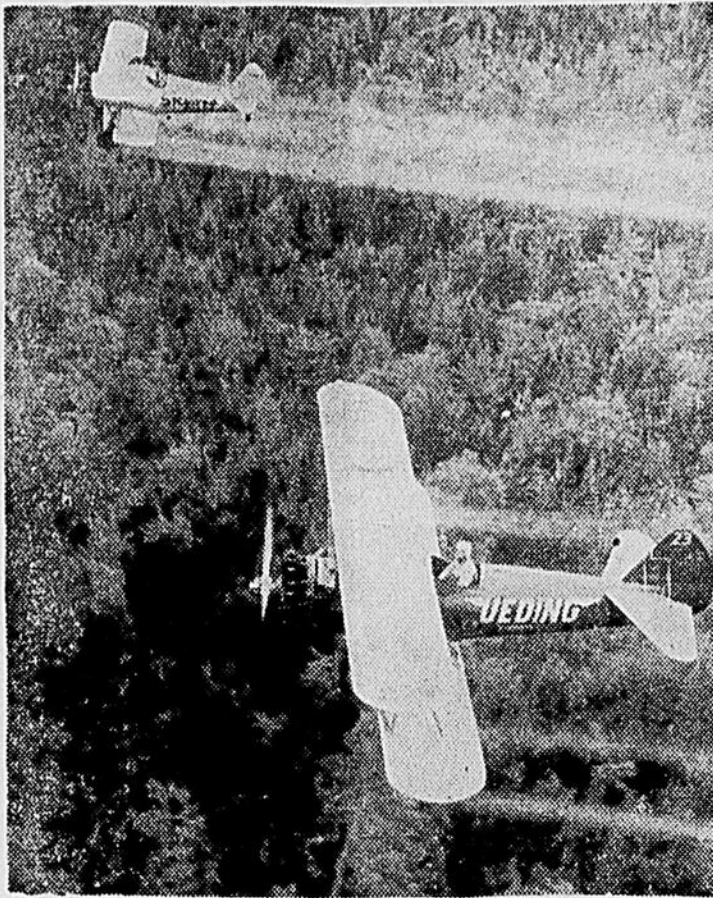
Le discours général d'introduction sur le thème "Histoire et

## Félicitations à Paul-E. Bélanger



● La Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec vient de nommer à son Sénat, M. P. E. Bélanger. M. Bélanger fut le président fondateur de l'Association des Hommes d'affaires de la Haute-Ville en 1952. A plusieurs reprises, M. Bélanger a rendu des services à des jeunes de son milieu, c'est ce qui lui vaut aujourd'hui l'honneur qui lui échoit.

## La lutte à la tordeuse reprend en Gaspésie



● On vient de commencer en Gaspésie l'arrosage d'environ 400 mille acres de forêt menacées par la tordeuse des bourgeons, insecte destructeur qui s'attaque à l'épinette et au sapin. Des appareils réunis dans diverses parties du Canada et des États-Unis, évoluent de trois jistes d'arrosage, à Matapédia, Farm Lake et Cap-Chat. On prévoit que le travail sera terminé avant la fin du mois. Dans deux opérations antérieures, on avait arrosé environ un million et quart d'acres de boisés, aussi en Gaspésie. C'est la Québec Forest Industries qui dirige le travail, au nom du Gouvernement provincial et d'un groupe de compagnies propriétaires de terrains forestiers ou locataires de concessions de la Couronnes dans la région menacée.

prophétie" a été prononcé par le représentant français, le R. P. Jean Daniélou, S.J., qui s'est livré à un profond examen historique et philosophique du sujet.

"Les problèmes actuels de l'humanité, a dit entre autres choses l'orateur, ne peuvent se réduire à de purs problèmes de technique. Nous sommes par cela même obligés de ramener la prophétie au sein du monde de la technique elle-même..."

Selon le P. Daniélou, ce ne sont pas seulement les idéologies qui menacent l'homme moderne, mais aussi le développement de la technique, qui n'est pas du tout en soi-même une solution. Il fournit de puissants moyens, mais il faut aussi fixer leur utilisation, car ils peuvent aussi bien détruire que construire. La publicité, la télévision sont des moyens d'éducation, mais également des instruments des pires déformations. Il ne suffit pas de créer des choses commodes, il faut savoir comment les employer. Il ne suffit pas de développer l'organisation sociale, il faut qu'elle n'écrase pas l'individu sous la bureaucratie administrative.

"Le drame de notre époque, a poursuivi le jésuite français, est celui de la liberté. C'est celui de savoir comment la liberté peut s'insérer dans un ordre sans s'annuler. En réalité, abandonnée à elle-même la liberté crée l'anarchie et l'abus. Elle est prête alors à toute servitude. Notre monde hésite et oscille entre l'anarchie et la tyrannie et ne peut accepter ni l'une ni l'autre. Mais entre les deux, il y a la prophétie qui est l'ordre d'une liberté inscrite dans un dessein, lequel n'est pas le poids d'une collectivité mais la promotion de la communauté des personnes dont la loi est celle de Dieu..."

Le P. Daniélou a ensuite parlé de l'universalisme, dans lequel il voit une autre norme de l'action prophétique. A ce sujet, il a fait observer que l'interdépendance — dans laquelle nous nous trouvons unis aux autres en matière économique, culturelle, démocratique — est devenue si forte que les événements mêmes nous poussent à l'universalisme et rendent impossibles les protectionnismes de tout genre.

Nous agissons conformément aux normes de la prophétie ajoutée l'orateur, quand nous encourageons les échanges culturels qui permettent un élargissement de l'humanité au delà des limites nationales, quand nous examinons les problèmes économiques à l'échelle de la répartition internationale des richesses et quand nous donnons une preuve de compréhension à l'égard des moins favorisés.

"Je pense, a conclu le P. Daniélou, que ce congrès sera l'expression d'un tel esprit prophétique, s'il inclut en nous la décision de construire l'avenir du monde selon ces normes". (Bulletin de la CCC)

## "Vieux" à 40, 50, 60? Messieurs! Rajeunissez

Chassez la felle idée que vous devez être vieux à 40, 50 ou 60. Essayez de vous remettre avec les Tablettes Toniques Ostrex. Pour fuir l'énergie, le manque de fer, ce que l'on appelle "vieillesse", Ostrex traite, fortifie et stimule. Aide les deux sexes à rajeunir. Le format d'introduction coûte peu. Soyez sages, ayez vite santé, entraînez à bon marché. Essayez Ostrex aujourd'hui. Toutes pharmacies.

## Félicitations à Lionel Pellerin



● Un homme actif vient d'être nommé Sénateur des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec. Il s'agit de M. Lionel Pellerin de Grand'Mère. Ce sont les nombreux services de M. Pellerin envers les Chambres des Jeunes qui lui ont valu cet honneur. Félicitations.

Ministère de l'Industrie et du Commerce, de qui relève le bon fonctionnement de cet important organisme

## Le rapide Beaumont

La Commission de géographie de la province vient de donner le nom de Beaumont au rapide Sans Nom, où la compagnie Shawinigan Water and Power est à construire une nouvelle usine hydroélectrique

sur le St-Maurice, à une dizaine de milles en amont de La Tuque.

Le rapide est ainsi nommé en l'honneur de M. Robert J. Beaumont, président du conseil d'administration de la compagnie Shawinigan.

Pour faire suite à la décision de la Commission de géographie, le président de la Shawinigan, M. J. A. Fuller, a annoncé que l'usine en construction au rapide Beaumont porterait désormais le même nom.

L'usine Beaumont aura une puissance de 246,200 kilowatts et ses premières génératrices commenceront de tourner à la fin de 1958. On prévoit qu'elle coûtera \$56 millions, y compris la nouvelle ligne de transmission qui transportera l'énergie aux Trois-Rivières.

## Moi de François 1er

Charles-Quint, traversant la France pour aller châtier les Gantois, fut reçu magnifiquement par François 1er qui alla au-devant de lui jusqu'à Orléans. Un jour que ces deux monarques se promenaient ensemble, un prêtre qui portait le Saint-Sacrement vint à passer. L'empereur, surpris de ne voir personne à la suite du roi des rois, dit au monarque français qu'en Espagne, tout le monde escortait le Saint-Sacrement. — Ja le crois, dit François 1er. Vous avez dans le pays des Maures et des Juifs, qui sont ses grands ennemis: vous êtes obligés de l'accompagner quand il sort; mais comme le Saint Sacrement est ici sans ennemis, il sort seul."

## Félicitations à Guy D'Anjou



● Un homme actif de Mont-Joli vient d'être nommé sénateur des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec. Il s'agit de M. Guy D'Anjou. C'est une marque d'appréciation des jeunes de la province envers un homme qui a été jusqu'à présent mêlé fortement au développement de sa ville.

## Me Jacques Patenaude réélu à la présidence des Hôtelières

Au cours de la dernière séance de son Conseil d'Administration, l'Association des Hôtelières de la Province de Québec, a procédé à l'élection de ses officiers supérieurs

Me Jacques Patenaude, propriétaire de l'hôtel Lafayette à Montréal, a été réélu à la présidence pour une seconde année, tandis que M. Jean-Louis Dufresne, de Val David, et M. Pierre-A. Bureau, de Louiseville, ont été nommés respectivement aux postes de premier et de deuxième vice-présidents.

Me Patenaude a félicité chaleureusement tous les hôteliers de la province, de leur belle conscience professionnelle, de leur sens des réalités et de leur ambition tout à fait légitime de donner à notre province un réseau d'hôtellerie qui nous fait vraiment honneur.

Il a également rendu hommage au Service d'Hôtellerie de la Province de Québec ainsi qu'aux artisans de son succès, l'honorable Paul Beaulieu, et tous les officiers du

Pour vous rendre plus vite dans l'OUEST

prenez le SUPER Continental

tiré par diesels sur tout son parcours

entre MONTREAL et WINNIPEG - SASKATOON - EDMONTON JASPER - VANCOUVER

Pour location et renseignements, adressez-vous à votre agent du Canadien National.

CANADIEN NATIONAL

## Les transmissions automatiques GMC

se jouent des travaux les plus rudes

L'HYDRA-MATIC GMC STANDARD ET ULTRA-ROBUSTE

L'Hydra-Matic standard GMC offre dans la série des modèles légers, quatre vitesses avant à changement automatique réparties en 3 gammes. La gamme élevée est pour la grande route, la gamme moyenne pour la circulation dense, la petite gamme offrant le maximum de traction.

L'Hydra-Matic ultra-robuste utilisée dans la catégorie des PBV de 40,000 lb. avec une variété d'essieux arrière et de mécanismes de réduction offerts à titre facultatif répond à une gamme étendue de conditions de travail. Présentant un refroidisseur à huile plus grand, une puissance hydraulique supérieure, elle peut déplacer des charges plus lourdes. La position "Hold" de l'Hydra-Matic ultra-robuste annule la transmission automatique empêchant les changements spontanés. Pour votre prochain camion exigez l'Hydra-Matic GMC standard ou ultra-robuste!

LA POWERMATIC GMC... LA PLUS NOUVELLE ET LA MEILLEURE

POWERMATIC, nouveau principe de la transmission automatique... existe aujourd'hui sur les modèles GMC dont le PBV varie de 16,000 à 32,000 lb.

Le coeur de la Powermatic est un convertisseur de couple à quatre éléments qui triple le couple de torsion. Le convertisseur de couple est supprimé aux grandes vitesses et remplacé par un solide entraînement mécanique. Powermatic offre trois gammes de vitesses à changement automatique. Une poussée du doigt permet de passer d'une gamme à l'autre. Powermatic présente le retardateur hydraulique unique—un freinage de tout repos dans les pentes raides. Renseignez-vous sur le camion GMC à transmission Powermatic, dès aujourd'hui!

GMC... le plus de choix en tout

Gélinas Auto Service Ltée

RUE NOTRE-DAME NICOLET

## Le Grand Prix

LE SECRET DE JOCELYNE

L'AÎNÉE SOURIANTE

QUAND PAPA SEMBLE FATIGUÉ, KINGSBEER!

DEPUIS 1910—LA MEILLEURE LAGER AU CANADA



# Ayez des connaissances en sécurité aquatique

D'ici la fin de l'été, plusieurs de nos concitoyens iront en villégiature. Beaucoup se promettent des vacances idéales: chalet, baignades, canotage, pêche, etc. . .

Voulez-vous conserver un souvenir heureux de vos vacances? Suivez les quelques règles de sécurité aquatique que nous vous suggérons au cours des prochaines semaines.

Les renseignements suivants sont simples, tellement simples qu'ils semblent enfantins, mais extrêmement pratiques et ils devraient être suivis à la lettre.

Ce spectateur admirera vos prouesses et vous aidera en temps, en cas d'accident.

Lorsque vous plongez, ne cherchez pas à revenir trop vite en surface, car vous pourriez vous blesser à la colonne vertébrale. Ne cherchez pas non plus à descendre à une trop grande profondeur, car vous pourriez trouver la montée, longue et ardue.

Enfin, n'allez pas à la limite de vos forces.

### QUAND NAGER ?

Le meilleur et le plus sûr temps pour se baigner est tard dans l'avant-midi.

On ne doit pas permettre aux jeunes de se baigner le soir, surtout quand il y a noirceur, pour la bonne raison qu'une surveillance adéquate est difficile et qu'il est presque impossible de venir au secours de qui que ce soit.

### TEMPERATURE DE L'EAU

La température idéale pour le bain varie entre soixante-dix à quatre-vingts degrés Fahrenheit. Une température plus élevée est trop ramollissante, une température plus basse, trop épuisante.

### DUREE DE LA BAIGNADE

Normalement, une demi-heure suffit au nageur moyen. Les personnes maigres se refroidissent plus vite que celles qui sont privilégiées d'une couche adipeuse un peu plus épaisse et ne doivent pas rester dans l'eau aussi longtemps que celles-ci.

Les jeunes refusent souvent d'admettre qu'ils ont froid, mais lorsqu'ils donnent des signes tangibles de refroidissement, c'est-à-dire qu'ils tremblent, ou quand leurs lèvres tournent au bleu, que le froid se sent au toucher par la moiteur de leur peau, il est urgent de les envoyer se revêtir.

### QUAND SE Baigner ?

Toute forme d'exercice violent doit être évitée après un gros repas, surtout après un repas gras. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la natation à cause des hasards additionnels qui s'y trouvent liés. Il est toujours recommandable de s'abstenir d'aller à l'eau pour au moins 2 heures à 2½ heures après le repas.

La semaine prochaine, nous vous reviendrons sur les moyens à prendre pour aider quelqu'un en cas de noyade.

## La solidité d'une maison à charpente en bois dépend du clouage

La résistance de toute construction à pans de bois dépend dans une large mesure de la façon dont ses différentes parties sont fixées les unes aux autres. Dans une maison à charpente en bois, le clou est le principal moyen de fixation et la solidité d'une telle maison dépend donc largement de l'efficacité du clouage.

Comment une construction résiste aux tempêtes démontre l'importance du clouage en construction pour obtenir une charpente forte et rigide. Plusieurs bâtiments bien construits et bien construits, ont survécu pendant de nombreuses années, aux excès de température et aux fortes tempêtes que l'on rencontre dans différentes parties du pays. D'autre part, dans des conditions semblables, on a vu des maisons dont le clouage médiocre a permis à des parties ou des pièces de la charpente s'en séparer sans avoir été réellement brisées. En construisant un bâtiment en bois, il est donc très important de connaître la grandeur, le nombre et l'emplacement des clous que l'on utilisera

pour résister aux forces que les différentes parties de la maison doivent subir.

Dans la plupart des joints, dans la construction d'une maison, une pièce a tendance à glisser sur la pièce adjacente à cause des charges ou des forces qu'elle doit subir. La résistance des clous à ces forces se nomme "résistance latérale". Les clous fixant les lambourdes aux poutres maîtresses sont soumis à des charges ou forces de ce genre.

La résistance latérale des clous servant à fixer à la charpente le planchéage extérieur ou les panneaux de finition intérieure, s'applique en résistant aux forces qui tendent à déformer le mur et en supportant le poids de ces matériaux. La résistance latérale des clous s'applique également contre la poussée horizontale des chevrons cloués aux solives de plafonds ou aux sablières.

Une autre façon dont les clous sont soumis à cet effort ou à cette charge s'applique dans la tension directe ou dans le retrait. Les clous qui servent à retenir les matériaux de parement aux rives inférieures des solives ou des chevrons, tels que la "planche murale" au plafond, sont soumis à cette tension directe par le poids de ces matériaux. Le gauchissement, la vibration ou la suction du vent produisent un effort semblable. Ordinairement, lorsqu'on a prévu une résistance latérale suffisante, la résistance à la tension directe sera adéquate.

Peu importe si une maison est bien clouée ou non, elle n'est pas suffisamment protégée contre les tempêtes, les tremblements de terre, ou les inondations si elle n'est pas solidement fixée à la fondation. Cela se fait habituellement en rattachant les soles à la fondation au moyen de boulons d'au moins 5/8 de pouce de diamètre, espacés d'au plus huit pieds. Ces boulons doivent pénétrer non moins de dix pouces dans la fondation en béton. Dans la fondation en pierre, en brique, en blocs de béton, l'ancrage dépend de la résistance de liaisonnement du mortier. Dans ces cas, les boulons doivent pénétrer au moins 15 pouces et être fixés à des plaques d'ancrage d'au moins 3/4 de pouce de carré enrobées dans un joint de mortier entre les assises.

Pour les maisons financées en vertu de la Loi Nationale sur l'habitation, le clouage des différents joints doit se conformer au tableau suivant en utilisant du clou commun ou du clou à caisse :

### Lampes à gazoline

Il y a une augmentation considérable dans le nombre des accidents causés par les lampes à gazoline et où elles sont utilisées on devrait prendre plus de précautions pour les remplir et les allumer.

La gazoline Naphta utilisée dans ces lampes est très inflammable et c'est pourquoi on doit être plus prudent en les remplissant. Le remplissage doit se faire pendant la clarté du jour et les lampes ne doivent pas être remplies près du feu.

Le vieux proverbe de "La Familliarité engendre le mépris" est très approprié ici parce que nos inspecteurs ont vu des hommes remplir ces lampes le soir près du feu sans se soucier du danger.

Des accidents sont souvent survenus en renversant de la gazoline sur les vêtements et ces vêtements se seraient enflammés en allumant les lampes. D'autres accidents sont survenus en tentant d'allumer une lampe déjà imbibée de gazoline ou en ouvrant la valve sans réchauffer suffisamment le générateur, avec le résultat que la gazoline est expulsée sur le pied de la lampe ou sur la table.

Quand on doit garder du Naphta dans un camp, le récipient doit être peinturé en rouge et clairement marqué "Gaz" afin qu'il n'ait pas lieu de le confondre pour de l'huile de charbon.

## BEAU PAYS, BELLES VACANCES



D'un océan à l'autre, les beaux jours de l'été poussent les Canadiens à abandonner leurs soucis quotidiens pour se livrer à la joie des vacances. Les hôtels d'été du Pacifique Canadien à travers le pays invitent également les estivants à se reposer dans un décor enchanteur. Les centres de villégiature de cette compagnie ont en effet ouvert leurs portes, il y a quelques jours, et les clients peuvent s'y livrer à tous les sports de plein air, golf, natation, canotage, tennis, etc. En haut, à gauche, on voit un coin du magnifique champ de golf de l'hôtel Algonquin, à St. Andrews-by-the-Sea, N.-B. A droite, une jeune sportive joue au tennis sur les vastes courts de l'hôtel Banff Springs, dans les Rocheuses. En bas, à gauche, deux jeunes font du canotage sur le lac Louise, appelé "la perle des Rocheuses". A droite, on prend un bain de soleil après s'être baignés dans la piscine de l'hôtel Banff Springs.

## Tournoi Omnium Labatt

De plus en plus, les professionnels canadiens font parler d'eux au golf international et depuis quelques années surtout, on en retrouve toujours au nombre des premiers dans les grandes épreuves internationales. Il n'en est pas autrement depuis l'inauguration de l'omnium Labatt en 1953, ce qui laisse croire que l'un des nôtres pourrait bien profiter de la 4e reprise du tournoi la semaine prochaine au club Royal-Québec de Boischatel pour enfin briser le monopole américain tout comme Pat Fletcher l'avait fait à l'omnium canadien il y a deux ans.

À l'été de 1953 sur le parcours du club Summerlea de Montréal, le vétéran Jules Huot, de Laval sur le Lac, est venu bien près de réussir ce tour de force à la suite de rondes de 69, 65, 69 et 72 pour un total de 275 mais Doug Ford, de Kiamasha Lake, N.Y. avait profité du tournoi pour réussir le total record de 265. L'année suivante, Stan Leonard, de Vancouver et Lachute, avait fini à 10 coups du vainqueur Bud Holscher, de Santa Monica, Calif. avec un total de 279 et l'été dernier, était parvenu à terminer sur un pied d'égalité avec le spectaculaire Gene Littler à la fin des 72 trous réguliers, seulement pour perdre au premier tour d'une éliminatoire.

Jules Huot a été l'un des premiers Canadiens à s'inscrire au tournoi Labatt de cette année et sur les fairways de Boischatel, un club qu'il connaît bien pour y avoir été professionnel attiré. Il sera accompagné de ses frères Rodolphe, attiré au Royal-Québec et Roland, pro à Lorette. La famille Huot au golf canadien occupe une place identique à celle des Turnesa chez nos voisins d'outre-frontière et lorsqu'ils participent à un tournoi, on peut être certain d'en retrouver un parmi les meneurs.

Le contingent canadien de cette année permettra de voir les meilleurs golfeurs canadiens à l'oeuvre contre la crème des professionnels américains du 12 au 15 juillet.

La grande majorité des clubs du Québec et de l'Ontario seront représentés au tournoi qui débutera jeudi prochain, et le groupe visant à une large tranche de la bourse de \$25,000 ainsi que celle de \$1,800 exclusive aux Canadiens, comprendra Bill Mawhinney, un ancien champion amateur devenu professionnel et Gerry Kesselding, le golfeur de Kitchener, Ontario, qui a évolué régulièrement au circuit américain en compagnie de Mawhinney, Leonard et Al Balding.

Pat Fletcher, qui à Vancouver il y a deux ans est devenu le premier Canadien à l'emporter à l'omnium national depuis la victoire de Karl Keffer, d'Ottawa, en 1914, sera également au nombre des compétiteurs sous les couleurs du plus ancien club de golf au Canada, le Royal-Montréal où il a succédé à Ken Murray au poste de professionnel attiré. Ken Murray un ancien président de la C.P.G.A.

est maintenant le gérant de l'Omnium Labatt.

Chez les professionnels de Montréal inscrits à l'omnium Labatt se trouvent Damien Gauthier, du Municipal, Stan Hirne, du Islesmere, Bill Kerr du Beaconsfield où se déroule présentement l'omnium du Canada, Ben McCallum, du Country, Jim Swarbrick, du Marlborough ainsi que le jeune André Gagnier, adjoint de Damien Gauthier au Municipal, Johnny Henrick, du club Gatineau de Hull et Marcel Pigeon, de Trois-Rivières, sont parmi les autres qui ont fait parvenir leur inscription.

Voici la liste complète jusqu'ici des professionnels canadiens qui participeront à la 4e reprise de l'omnium Labatt:

Jean-Paul Alary du Club de Golf Beloeil, Jack Archer du Montréal, Cubby Birk du Club de Golf de Sherbrooke, Nick Besner du Club de Golf de Bellevue, Guy Bissonnette du Club de Golf Drummondville, Lyle Crawford, du Langara, Andy Cazes du Club de Golf de Lévis, Robert Dean du Club de Golf de Cornwall, Pat Fletcher du Club de Golf Royal-Montréal, Charles Giraldeau du Club de Golf St-Eustache, Damien Gauthier du Municipal, André Gagnier du Municipal, Rudy Horvath du Club de Golf Windsor, Jules Huot du Club de Golf Laval sur le Lac, Roland Huot du Club de Golf Lorette, Stan Horn du Islesmere, Rodolphe Huot du Royal-Québec Golf Club, John Henrick du Club de Golf Gatineau, Norman Hunt du Club de Golf Toronto, Tony Huot du Club de Golf de Golf Orléans, Gerry Huot du Club de Golf Chicoutimi, Bill Kerr du Beaconsfield, Jack Kay du Club de Golf Mont-Bruno, Gerry Kesselding du Kitchener, Ben McCallum du Country Club de Montréal, Bill Mawhinney du Club de Golf Vancouver, Marcel Pigeon du Ki-S-EB Golf Club de Trois-Rivières, Norman Smith de Toronto, James Seoney, du Club de Golf St. Andrews, James Swarbrick du Club de Golf de Marlborough, Murray Tucker du Club de Golf Rosedale, Roland Villeneuve du Lake St. Joseph Golf Club et Bob Wylie du Club de Golf Calgary.

Et voici la dernière réalisation de l'automatisme. Jusqu'à présent, dès qu'il s'agissait d'usiner un surface complexe, hélice ou aube de turbine, on était obligatoirement réduit aux méthodes artisanales. Il fallait d'abord réaliser à la main un modèle grandeur nature qu'une machine dite répétitive, se chargeait de recopier. Or, par un véritable tour de force mathématique, Georges Fayard est parvenu à décomposer n'importe quelle surface en formules mathématiques. Désormais, il suffira donc de confier ces équations à un calculateur électronique qui les transmettra directement à la machine-outil, sans même un dessin préalable. Et le même équipement permettra de réaliser successivement n'importe quel type de modèle avec une précision absolue.

Quelle est la différence entre le socialisme et le communisme? Cette question embarrassée de plus en plus les Britanniques déçus depuis une quinzaine d'années par l'expérience "socialiste" tentée par des gouvernements "travailleurs" du temps inspirés sur plus d'un point par l'idéologie "communiste". Dans un magazine anglais de gauche, le New Statesman & Nation, le prof. G. D. H. Cole déclare qu'il est ridicule de prétendre que le socialisme diffère de principe avec le communisme, qu'en fait, les deux économistes optent pour la gouverne et la propriété d'Etat, pour un rendement industriel dirigé aussi par le Gouvernement, pour une sécurité sociale et une bienfaisance publique de même source. En sus, dit le

prof. Cole, socialisme et communisme préchent la guerre à l'entreprise privée, au capitalisme par l'individu. Toute cette politique, le Soviet lui donne un nom plus radical, que les Britanniques évitent d'employer, la dictature du prolétariat. Cette nuance de vocabulaire est une des rares différences que le prof. Cole voit entre le socialisme et le communisme.

Le capitalisme n'est pas que l'affaire des hommes. Tant s'en faut. Une étude récente que le New-York Stock Exchange a faite de la personnalité de l'actionnaire américain révèle que 52 pour cent des stocks sur la cote sont la propriété de femmes, surtout de ménagères, comme on les appelle sur les listes électorales, en vertu d'une traduction populaire qui ne manque pas de saveur dans son sans-gêne. La plupart de ces femmes sont dans la quarantaine et de classe relativement peu fortunée, et quelque chose comme la petite bourgeoisie, dirait-on sur le vieux continent. Cette constatation du Stock Exchange devrait être notée par les politiciens de la gauche et par les leaders d'union ouvrières. Les huit millions d'actionnaires que comptent nos voisins pourraient malheureusement, à tout événement, être rangés dans la classe des exploités du petit peuple gâtés par le Grand Soir! Ces actionnaires qui font le train de vie de l'ouvrier attendent des dividendes de leurs placements tout comme l'artisan attend de son travail une paie convenable. C'est là un équilibre dont la bonne économie d'un pays doit tenir compte.

Si l'usage de ces articles de sécurité est nécessaire pour l'ouvrier, il est également utile pour tous ceux qui travaillent en forêt et les hommes-clés depuis le gérant doivent donner l'exemple. L'exemple est une formule de propagande très efficace et, si le personnel de la Compagnie adopte une attitude de "Ne fais pas ce que je fais, fais ce que je te dis", on ne peut pas s'attendre à beaucoup de coopération de la part des ouvriers.

Nombre de compagnies vendent seulement des bottes avec les bouts de sûreté dans leur magasin. Il est entendu que les hommes arrivent avec des bottes ordinaires ou en font venir d'ailleurs; cependant, une certaine quantité de bottes de sécurité est vendue. Nos inspecteurs ont rencontré des hommes qui portaient de ces articles de sécurité et ils ont appris qu'ils ont prévenu des accidents par leur usage. Ils ont sans doute dit la même chose aux hommes dans le camp et il est bien possible que ceci influencera ces hommes quand ils auront à acheter une autre paire de bottes.

Nous avons toutes les raisons de croire que les hommes peuvent être convaincus de porter ces articles de sécurité et un exemple doit leur être donné par les autorités. Aussitôt qu'un accident survient dans un district, lequel accident aurait pu être prévenu par l'usage d'un chapeau dur ou d'une botte de sûreté ceci devrait être publié dans tout le district et surtout faire comprendre à l'ouvrier comment il aurait pu prévenir cet accident.

## Lettre du Docteur

### VOTRE ENFANT, MADAME...

"Votre enfant, madame, n'a rien de médicamenteux qui voudrait lui faire plus de tort que de lui faciliter la tâche. A la place, il a détruit son prestige avec un médicament qui indiquait toute son immaturité."

Il n'est rien de plus intéressant qu'un interne blanc, entouré d'instruments brillants, qui s'intéresse à un problème de la vie et de la mort et qui veut à tout prix le résoudre.

Il n'est rien de plus détestable qu'un interne dit Dieu encore, qu'un interne qui croit tout savoir et pouvoir tout faire avant même d'avoir commencé à regarder, un de ces grands jeunes hommes qui, le matin, endossent leur orgueil avec leur uniforme blanc sur lequel on peut voir les taches brunes du sang d'hier.

Et il n'est rien qui ne nous fasse plus de tort que ce manque de collaboration que nous connaissons de cultiver chez nous, cet individualisme extraordinaire qui nous retarde toujours de plusieurs années sur l'allure du siècle.

Nous nous complaisons souvent à dire que nous sommes au carrefour des civilisations françaises, anglaise et américaine. A date, ce carrefour semble être situé au fond d'un gouffre et ce que nous recevons des trois civilisations ne devraient pas être que les tares et les défauts.

Par ailleurs, pour conquérir les qualités, il faudrait remonter les pentes. Ce "Votre enfant, madame..." manquait tout au moins d'éducation!

Jean-Marc Bordeleau.

Cette histoire n'est pas inédite et se répète malheureusement souvent à tous les degrés de nos hôpitaux, temples clos où ne peuvent officier que les prêtres de la religion. Pourtant, nous faisons tous la même médecine. Cet interne privilégié qui recevait un résumé clinique de la maladie, au

## Bottes de sûreté et chapeaux durs

A l'Assemblée Annuelle de l'Association, plusieurs questions ont été soulevées telles que: Est-ce qu'on fait des progrès dans la vente de ces articles? Comment introduire ces articles de sécurité? Est-ce qu'on devrait obliger les ouvriers forestiers à les porter? etc.

Tous sont d'opinion que les ouvriers doivent être convaincus de porter ces articles pour leur propre protection et bénéfice. L'usage peut devenir obligatoire après que la majorité des employés auront été convaincus qu'il est avantageux pour eux de porter ces articles de sécurité.

Si l'usage de ces articles de sécurité est nécessaire pour l'ouvrier, il est également utile pour tous ceux qui travaillent en forêt et les hommes-clés depuis le gérant doivent donner l'exemple.

L'exemple est une formule de propagande très efficace et, si le personnel de la Compagnie adopte une attitude de "Ne fais pas ce que je fais, fais ce que je te dis", on ne peut pas s'attendre à beaucoup de coopération de la part des ouvriers.

Nombre de compagnies vendent seulement des bottes avec les bouts de sûreté dans leur magasin. Il est entendu que les hommes arrivent avec des bottes ordinaires ou en font venir d'ailleurs; cependant, une certaine quantité de bottes de sécurité est vendue. Nos inspecteurs ont rencontré des hommes qui portaient de ces articles de sécurité et ils ont appris qu'ils ont prévenu des accidents par leur usage. Ils ont sans doute dit la même chose aux hommes dans le camp et il est bien possible que ceci influencera ces hommes quand ils auront à acheter une autre paire de bottes.

Nous avons toutes les raisons de croire que les hommes peuvent être convaincus de porter ces articles de sécurité et un exemple doit leur être donné par les autorités. Aussitôt qu'un accident survient dans un district, lequel accident aurait pu être prévenu par l'usage d'un chapeau dur ou d'une botte de sûreté ceci devrait être publié dans tout le district et surtout faire comprendre à l'ouvrier comment il aurait pu prévenir cet accident.

C. P. 144 Tél. 236

**Dr Richard Poirier**  
Chirurgien-dentiste

27, rue Notre-Dame  
NICOLET

Tél. 201

**J.-N. Courchesne**  
confection pour hommes

18, rue Notre-Dame  
NICOLET

**Château Nicolet**  
Brochure et Gibault. Prop.

24 chambres. Eau chaude et froide. Cuisine Canadienne. Salle de réception. Repas complets.

24, rue Panet Tél. 112  
NICOLET

AVEC LES COMPLIMENTS DE

**ALPHONSE MARTIN**  
GERANT  
de American Optical Co. Canada Limited  
NICOLET, P.Q.

**Nouvelle coiffure spéciale pour vous**

Pour embellir votre physionomie, pour avoir une coiffure facile à entretenir, ayez recours à la compétence de notre personnel.

Appelez aujourd'hui pour retenir le jour et l'heure de votre visite.

**SALON FLEUR de LYS**  
21 rue Brassard  
NICOLET  
Tél.: 503  
Mlle Blandine Lavoie

**CONCOURS BRADING**

**GAGNANTS DU CONCOURS terminé le 30 juin, 1956**

GAGNANTS	FOURNISSEURS
1. Philippe Landreville, 1843 ouest, Notre-Dame, Montréal, Qué. Bourse d'études: \$350.00. Auto Ford 1956.	1. Taverne Richmond, Horace Cadieux, Montréal, Qué. \$300.00.
2. M. Ray Blanchet, 59-106 rue est, St-Rodrigue, Qué. \$150.00.	2. J. A. Blais, 11-808 boul. St-Germain, Québec, Qué. \$50.00.
3. H. Nagyn, 4988, Jeanne-Mance, Montréal. \$5.00.	3. H. Myers, 4567, avenue du Parc, Montréal, Qué. \$20.00.
4. Mire Marie-Paule Marinier, 37a-86 avenue, Iberville, Qué. \$15.00.	4. H. Lussotte & Fils, Iberville, Qué. \$20.00.
5. M. Peter Andrews, 162 ouest, rue Fraser, Québec, Qué. \$15.00.	5. Restaurant Beaver, 66 rue St-Jean, Québec, Qué. \$20.00.
6. M. Ette Tremblay, 6, rue Laurier, Kéroux, Qué. \$15.00.	6. Epicerie Bergeron, rue St-Hubert, Jonquières, Qué. \$20.00.
7. H. W. Hale, 2239, ave Hingston, Montréal, Qué. \$15.00.	7. F. Durnfort, District Service Store, 6807, ouest, rue Sherbrooke, Montréal. \$20.00.
8. A. C. Bond, 11-808 boul. St-Germain, Montréal, Qué. \$15.00.	8. W. Bibeau, 3040, de Salaberry, Montréal, Qué. \$20.00.
9. Lucien Lafond, Ste-Julienne, Ste-Julienne, Qué. \$15.00.	9. C. A. Hémondin, Hôtel Royal, Ste-Julienne, Qué. \$20.00.
10. Alphonse Bourdon, 2024, Masson, Montréal. \$15.00.	10. Oscar Ethier, 2958, Masson, Montréal, Qué. \$20.00.
11. Marc Breton, 31-666 avenue, Ville Lasalle, Qué. \$15.00.	11. W. Lapiere, 8750, boul. Lasalle, Montréal, Qué. \$20.00.
12. Mlle Denyse Clément, 1469 est. boul. St-Joseph, pppt. 9, Montréal, Qué. \$15.00.	12. Gérard Pellerin, 1467 est. rue Laurier, Montréal, Qué. \$20.00.

**PARTICIPEZ AU NOUVEAU CONCOURS BRADING**  
SE TERMINANT LE 14 JUILLET, 1956

Demandez les blancs d'inscription à votre laverne, hôtel ou chez votre épicière licencié.